



p.4 *Vie Municipale*
Le budget
participatif



p.10 *Jeunesse*
Les nouveautés
pour votre enfant



p.14 *Cadre de Vie*
Les Maisons fleuries
2023



p.16 *Culture*
38^{ème} Salon d'hiver

Le Caillotin

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

n° 119
Déc. 2023

BONNE ANNÉE
2024



BUDGET PARTICIPATIF



QUELS PROJETS RÉALISERIEZ-VOUS POUR VOTRE COMMUNE ? AVEC 15 000 €



Partagez vos idées

www.commune-rosieres10.fr

EDITO



Caillotines, Caillotins, Chers administrés

La fin de l'année approche doucement. A cette occasion, la place de la mairie s'est parée de ses plus belles illuminations mises en place par les bénévoles et les agents communaux que je remercie chaleureusement.

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, les fêtes de fin d'année seront synonymes de joie et de bonheur. Ces temps difficiles ne doivent pas gâcher votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers.

Nous avons besoin de gaieté et de plaisir partagé dans ce monde qui bouge où tout isole et oppresse : l'actualité en témoigne au quotidien. Je tenais donc à renouveler une nouvelle fois, avec l'appui sans faille des Élus de l'Équipe municipale, notre soutien auprès du monde associatif pour les actions menées chaque jour, qui nous démontrent leur dynamisme.

Comme chacun d'entre nous, comme beaucoup d'institutions, la commune de Rosières subit de plein fouet l'inflation qui fragilise chaque jour les finances communales.

Nous faisons des choix, nous adaptons notre programme municipal en priorisant certains investissements, en différant certains projets que nous avons imaginés. Mais nous faisons surtout un choix fort pour continuer de répondre aux besoins d'accompagnement des familles et des habitants, en priorisant le lien social et la solidarité, tout en préservant notre cadre de vie, et en accompagnant la transition écologique et énergétique de notre territoire, avec toutes les bonnes volontés qui le souhaitent - et nous avons la chance qu'elles soient nombreuses !

Nous travaillons chaque jour, à soutenir financièrement et matériellement l'ensemble des associations sociales, culturelles et sportives de notre commune. Cette politique de proximité et de lien social que nous menons avec vous a largement contribué à faire de ROSIERES une ville des plus attrayante.

L'année 2023 aura été une année chargée et je suis certain que cet élan se poursuivra en 2024.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux autour de notre Directrice Générale des Services pour leur implication et leur disponibilité dans la vie quotidienne de notre commune et la réalisation des projets municipaux.

Merci aux élus municipaux pour leur collaboration dans les divers dossiers de notre action municipale.

Et puis un grand merci à vous pour votre soutien.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et vous donne rendez-vous en 2024, en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année.

Arnaud RAYMOND

Maire

*Conseiller communautaire délégué
Troyes Champagne Métropole*

Le Caillotin

- **Directeur de la publication** : Arnaud RAYMOND
- **Comité de lecture** : Commission Affaires sociales, communication et cadre de vie
- **Création, mise en page** : SYSCOM' (www.agence-syscom.com)

- **Impression** : La Renaissance
- **Crédits photos** : Mairie de Rosières
- **Dépôt légal** : 26-330/0

• BUDGET PARTICIPATIF

COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET PARTICIPATIF ET COMMENT PROPOSER SES IDÉES ?

COMPRENDRE LES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

1

PHASE DE SENSIBILISATION

Informar les citoyens sur le budget participatif. Expliquer son fonctionnement et ses avantages.



2

APPEL À PROPOSITION

Inviter les résidents à soumettre des idées de projets qui pourraient bénéficier à la communauté.



3

ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Examiner et évaluer la faisabilité, l'impact et le coût de chaque proposition pour déterminer celles qui sont viables.



4

ATELIER ET CONSULTATION

Organiser des rencontres pour discuter des propositions, clarifier les détails et recueillir les commentaires des citoyens.



5

PRÉSÉLECTION

Sélectionner un nombre restreint de propositions qui répondent aux critères et aux besoins de la communauté.



6

VOTATION CITOYENNE

Permettre aux résidents de voter pour leurs projets préférés parmi les propositions présélectionnées.



7

ANNONCE DES PROJETS GAGNANTS

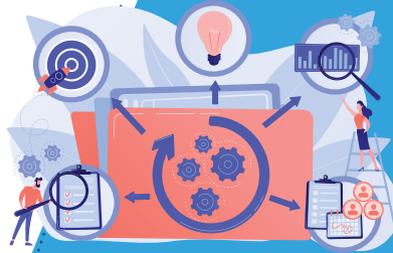
Révéler les projets ayant obtenu le plus de votes et qui seront financés dans le cadre du budget participatif.



8

PLANIFICATION DÉTAILLÉE

Affiner les détails des projets sélectionnés, incluant les coûts précis, les échéances et les responsabilités.



9

ALLOCATION DES RESSOURCES

Allouer le budget nécessaire à la réalisation des projets, en tenant compte des priorités de la communauté.



10

MISE EN ŒUVRE

Mettre en action les projets retenus, en supervisant leur avancement et en assurant leur bonne exécution.



11

SUIVI ET ÉVALUATION

Surveiller les projets pour garantir qu'ils sont réalisés conformément aux attentes et aux normes de qualité.



12

RENDRE COMPTE

Communiquer régulièrement aux citoyens l'état d'avancement des projets et les résultats obtenus.



13

BILAN ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

Évaluer les succès et les défis du budget participatif, recueillir les retours des participants pour améliorer les futures éditions.



PARTAGEZ VOS IDÉES :

www.commune-rosieres10.fr

• CÉRÉMONIE DU 8 MAI UNE COMMÉMORATION TRÈS SUIVIE PAR LA POPULATION

Cette année, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 a été rehaussée par la prestation, très appréciée, de l'orchestre d'harmonie de Rosières qui a remplacé avantageusement la sempiternelle « sono »...

Au son du chant des Partisans, un long cortège mené par le porte-drapeau Jean Lamorlette, suivi des autorités militaires, d'Arnaud Raymond, maire de la commune entouré de conseillers municipaux, de Maurice Boulez, président des anciens combattants accompagné des membres de la section, des enfants des écoles encadrés par Sandie Rigaud, directrice et d'enseignants et de nombreux habitants de la commune, s'est dirigé vers le monument des Combattants pour célébrer dignement ce 78^{ème} anniversaire.

Omniprésente, la jeunesse a largement participé au déroulement de cette journée d'hommage aux victimes de la guerre. Cassandra, Mathilde, Kiara, Margot, Jade et Lucile, membres de la section des Cailloteen's ont œuvré pour la quête des Bleuets. Des enfants des écoles ont accompagné Arnaud Raymond, et Maurice Boulez pour déposer des gerbes au pied du Monument.

Après lecture des discours



d'usage par Arnaud Raymond pour le texte du ministre des Armées Sébastien Lecornu et de la secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la mémoire Patricia Mirallès et Maurice Boulez pour le message d'Hervé Longuet, Président national de l'UNC, sonnerie aux morts et minute de silence... « La Marseillaise » chantée à capella par les enfants des écoles, puis jouée par l'orchestre d'harmonie clôturait cette cérémonie du souvenir.

Le cortège reformé se dirigeait ensuite vers la salle des Fêtes où Arnaud Raymond a souhaité rendre hommage aux combattants héroïques « qui ont sacrifié leur vie pour

notre liberté » et insistait sur l'importance de ce 8 mai 1945 qui représente « la délivrance pour ceux qui l'ont vécue et la possibilité de vivre dans une France libre pour les générations suivantes » ...

Les membres du conseil municipal, les officiels et les Cailloteen's ont salué un à un les anciens combattants pendant que l'harmonie interprétait la marche des Soldats de Robert Bruce. Ce fut un grand moment d'émotion pour les uns comme pour les autres.

Après tous ces moments vécus avec beaucoup d'intensité... le verre de l'amitié a réuni tous les participants.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Monsieur Arnaud Raymond, maire de Rosières près Troyes, et les élus, ont participé à l'hommage solennel à tous les anciens combattants et victimes de guerre.

La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école élémentaire accompagnés par l'Harmonie Municipale, afin d'associer toutes les générations à cet hommage et témoigner du rejet de toute forme de violence.





● RÉNOVATION DE NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de notre éclairage public est terminée. Le passage en Led va nous permettre de réaliser des économies d'environ 70% sur la consommation de notre parc. Ainsi, cela nous permet d'absorber la hausse annoncée de l'électricité qui devrait doubler en 2024. Nous tenons à remercier l'ensemble des administrés d'avoir accepté les contraintes causées par

l'extinction d'éclairage public nécessaire en raison de l'augmentation des coûts énergétique et qui nous a permis grâce à cette action de pouvoir financer une partie de la rénovation.

Encore un grand merci pour votre patience et votre compréhension.

L'équipe Municipale

	Plage horaire														
Source lumineuse	17H	18H	19H	20H	21H	22H	23H	0H	1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H
AXES PRINCIPAUX : Pas de coupure nocturne, avec programmation interne du luminaire	90%	90%	90%	70%	70%	50%	50%	30%	30%	30%	30%	30%	90%	90%	90%
	1 ^{ère} Tranche			2 ^{ème} Tranche			3 ^{ème} Tranche			4 ^{ème} Tranche			5 ^{ème} Tranche		
AXES SECONDAIRES : Pas de coupure nocturne, avec programmation interne du luminaire	90%	90%	90%	50%	50%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	30%	50%	90%	90%
	1 ^{ère} Tranche			2 ^{ème} Tranche			3 ^{ème} Tranche			4 ^{ème} Tranche			5 ^{ème} Tranche		

CLASSE DE NEIGE

Cette année encore, les élèves de CM2 de l'école primaire Fernand Vigneron ont bénéficié du traditionnel séjour en classe de neige.

Il faut rappeler que ce séjour a été :

- approuvé et financé à hauteur de 80 % par la commune pour les enfants domiciliés à Rosières.
- planifié (hébergement, restauration, transport et activités) et encadré (animateurs) par un prestataire choisi par la commune.
- organisé pédagogiquement par les enseignants qui ont accompagné les enfants.



organisé un jeu portant sur les essences d'arbres («questions pour une toupie »), expliqué en quoi consistait son travail et présenté ses fabrications.

- La visite de la ferme des Moises où ils ont découvert la fabrication du fromage de chèvre qu'ils ont pu déguster.
- La visite des deux musées locaux (le musée de la faune locale et le musée de l'histoire et des traditions) avec un jeu/parcours et les explications d'une guide.
- La randonnée en raquettes sur le magnifique site de la Chèvrerie, accompagnés de guides de montagne de l'ESF.
- Les veillées proposées par les animateurs(trices) et la « BOUM » de fin de séjour.
- Les « bons » moments de classe avec les enseignantes...

Ce séjour de découverte est aussi et surtout l'occasion, pour les enfants, de se séparer durant quelques jours de leurs parents pour vivre en communauté avec leurs camarades et appliquer les règles de vie que cela implique. C'est également un moment où ils abandonnent leurs objets technologiques familiers au profit des jeux collectifs (veillées, jeux de société, ...) et écriture de courrier à leurs proches. Il est certain que cette étape de leur vie leur laissera de bons souvenirs à raconter... aux futurs élèves de CM2.

C'est ainsi que 53 enfants ont profité de ce séjour à Bellevaux (Haute Savoie) du 14 au 21 janvier 2023. Ils ont été accueillis au Chalet « Les Moineaux » avec leurs enseignantes (Mesdames Fauche et Neau), les animateurs et le chauffeur. Avec des journées bien remplies, tout ce petit monde a pu profiter du cadre enneigé, des bons repas préparés par Valérie et servis par Odile.

Nul doute que les activités proposées ont été appréciées des jeunes caillotins, notamment :

- Les 5 séances de ski alpin (à raison de 2h par séance) dispensées par des moniteurs de l'ESF avec remise des récompenses pour tous en fin de séjour.
- La venue de Jean Yves, le tourneur sur bois, qui a



PETITES DEVINETTES UN PEU... TORDUES

1. Hier, la fuite avec son air en a fait tout un fromage. Qui est-elle ? **La**
2. Comment s'appellent les habitants de Bellevaux ?
Indice : les petits de la vache y dansent. **Les**
3. On trouve de nombreux vilains matous à Bellevaux. **Ce sont les**

Réponses

1. la fruitière (fuite + r + hier) - 2. les Ballavauds (bals à veaux) - 3. les chalets (chats laids)

• DU NOUVEAU POUR VOTRE ENFANT

Des nouveautés à la rentrée scolaire, ainsi que des vacances d'automne bien actives.

La cour du groupe scolaire partagée avec l'accueil de loisirs dispose désormais de nouveaux équipements. Les enseignants et l'équipe éducative de l'accueil de loisirs ont planché sur une redistribution de cet espace. C'est ainsi que des bancs, des tables et des tours d'arbre ont été installés. Les enfants peuvent désormais se poser plus facilement et s'adonner à des jeux calmes.

Autre évolution depuis la rentrée : la cantine scolaire est toujours abritée dans les locaux de la salle des fêtes en l'attente de la construction programmée du nouveau restaurant scolaire.

Depuis septembre, les petits et ceux de moyenne et grande section qui déjeunaient jusqu'ici à l'étage, prennent désormais leur repas au rez-de-chaussée pour plus de sécurité en évitant les escaliers et de commodités avec des toilettes adaptées.

Le temps a passé très vite depuis la rentrée scolaire et bien vite les vacances d'automne se sont invitées.



À l'accueil de loisirs, c'est Halloween qui a été la vedette. Halloween avec ses fantômes, ses sorcières, petits monstres et citrouilles. Au programme également de la sculpture sur pierre, un grand loto et des animations sur le thème de l'automne. Toutes ces activités et animations ont été développées pour donner du plaisir et de la joie aux enfants mais aussi pour favoriser chez les jeunes de 6 à 12 ans le partage, la coopération et l'entraide et chez les plus jeunes l'écoute, l'autonomie et les règles de vie. Une belle complémentarité entre valeurs et plaisir ! Tandis que petits monstres et gentilles sorcières



n'en faisaient qu'à leur tête, les ados planchaient sur les préparatifs du Téléthon 2023.

Les jeunes qui ont fréquenté le club ados durant ces vacances d'automne ont pu, eux aussi se divertir et passer de bons moments grâce aux animations et activités proposées : bowling, soirées, patinoire des 3 seine, resto, cinéma, parkour cosec 3...

Bien décidés à s'investir à nouveau dans le Téléthon 2023, ils ont participé aux travaux préparatoires de cette manifestation : un tournoi de futsal sur la journée du 10.12 avec jeux concours et petite restauration. En

présence de Mme Dominique Kramer, coordinatrice départementale AFM Téléthon, ils ont, en groupes de travail, définis les petits jeux concours, la décoration et le prix des composantes de la restauration. D'autres réunions de mise au point ont été programmées.

À noter que cette année et c'est une première, 8 ados ont participé à la collecte de la banque alimentaire organisée le 25 novembre.

Merci à Louane, Amel, Arron, Gabriel, Axel, Anis, Camélia, Rebecca et Joanna qui s'investissent au sein de notre commune.



C'EST PARTI POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

À partir du mois de janvier, de nouvelles activités et temps d'accueil sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles ont en garde. Parallèlement, les familles disposent d'un

service d'information sur les différents modes de garde. Et ce suite à la décision de la municipalité de se joindre aux communes de St Julien les Villas et Bréviandes pour la mise en place d'un relais petite enfance appelé « Les petits lutins » et dont le siège social sera basé au 11, rue du canal à Saint Julien les Villas.

Plus précisément, les missions du RPE poursuivent un triple objectif :

- Informer et accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde et leurs relations avec les assistantes maternelles.
- Assister les assistantes maternelles dans leurs parcours professionnels en leur offrant des lieux

d'échange, de rencontres et des parcours de professionnalisation.

- Proposer des temps d'éveil pour les enfants accueillis propices à la sociabilisation et au partage de la vie collective.



Ces interventions se déroulent dans les 3 communes où les assistantes maternelles sont accueillies indifféremment de leur lieu de résidence. À Rosières, ces rencontres ont lieu à l'espace Ste Madeleine, rue Edith Piaf (dans l'enceinte de la résidence pour personnes âgées) selon un calendrier évolutif si besoin. Elles sont animées par Laurence SIMON,

animatrice du RPE.

Conjointement, des permanences administratives sont mises en place pour apporter toutes informations aux parents.

- Renseignements utiles : 03 25 82 48 00
www.intramuros.org/ServiceRPE

FINALES DE LA COUPE DE FRANCE DE BMX

Les samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023, les phases finales de la Coupe de France de BMX ont réuni plus de 3 000 participants sur le territoire de la Commune de Rosières près Troyes.

Bravo aux organisateurs, notamment Monsieur **Gilles Doit**, président de l'UVCA Troyes et Monsieur **Daniel Duperrex**, en charge de l'équipement.



SOIRÉE HALLOWEEN

Petits et grands étaient présents pour la soirée Halloween organisée par le Comité des fêtes de Rosières à l'Auberge de Jeunesse de Rosières près Troyes. Près de 400 enfants et leurs parents ont eu le plaisir de profiter en famille des nombreuses animations, ainsi que des food trucks salés et sucrés.

Dès 18 h, les familles se sont rendues à l'auberge de jeunesse pour profiter des nombreuses animations.

En conclusion de la soirée le spectacle de Nelly Luna, cracheuse de feu, a illuminé la nuit noire.

**Le comité des fêtes recrute !
Rejoignez-nous :**

• comitedesfetes.rosieres@orange.fr





• FLEURISSEMENT 2023

La municipalité a récompensé les habitants qui ont participé à l'embellissement de la commune en fleurissant leurs parterres et leurs balcons visibles de la rue.

Un classement a été effectué par le jury de la commission cadre de vie présidée par le 1^{er} adjoint Michel Oudin.

Les lauréats se sont vu remettre des bons d'achats allant de 60

à 120€ par monsieur le maire, Arnaud Raymond. Celui-ci n'a pas manqué de les féliciter ainsi que les employés des espaces verts.

Merci à l'entreprise GIONNET qui a offert une plante à chaque participant.

Les récipiendaires de cette édition 2023 sont :

- 1^{er} : Denis Quintin
- 2^e : Anne Marie Grave

- 3^e : Pascal Cornet
- 4^e : Danielle Quemper
- 5^e : Liliane Herveux
- 6^e : Jeanine Gervasoni
- 7^e : Thérèse Bodnar
- 8^e : Véronique Boutrige
- 9^e : Elisabeth Michon
- 10^e : Pascal Galisson

Ont également été récompensés : l'Auberge de Jeunesse et l'entreprise Derichebourg pour la section « Établissement professionnels ».



• AIDE AUX COURSES

UNE MISSION DU CCAS

Avec l'âge, se rendre dans un supermarché pour s'approvisionner en produits alimentaires et d'hygiène n'est pas toujours très aisé.

Chaque semaine, le vendredi matin, le CCAS met à disposition des aînés un bus confort qui les conduit dans un supermarché proche de la commune, effectuer leurs achats. Ils sont pris en charge à leur domicile ou sur le parking face à la mairie et sont accompagnés en fin de sortie au même point de rendez-vous.

Accompagnés de bénévoles, ils bénéficient d'un véritable soutien dans le choix des produits, disposent de l'aide nécessaire au déplacement du chariot, à l'accès des produits en hauteur ainsi qu'au remplissage des cabas en caisse jusqu'à leur chargement dans le bus.



Cette sortie hebdomadaire fort appréciée permet de partager un moment d'échange dans la convivialité et contribue à améliorer le cadre de vie de nos aînés.

Pour toute inscription à ce service gratuit, le CCAS est joignable au 03 25 82 48 00 (Accueil de la mairie) aux heures suivantes : 8h30 - 11h30 et 14h00 - 16h30 du lundi au vendredi.

À NOTER DANS VOS AGENDAS :

GALETTE DES ROIS
le 28 janvier 2024

REPAS ANNUEL DES AÎNÉS
DE LA COMMUNE
le 10 mars 2024

TÉLÉTHON

Le Club Ados de Rosières a organisé sa deuxième édition du Téléthon le **dimanche 10 décembre au gymnase de Rosières de 10h à 16h.**

Félicitations aux joueurs des trois équipes gagnantes de ce tournoi de Futsal, à l'ensemble des participants et merci à l'équipe d'organisation.



LE SALON D'HIVER A CHOISI...

Pour cette 38^e édition, le salon d'hiver à choisi de mettre à l'honneur Mme Despinois artiste de Noyers sur Serein qui nous présentera son travail de peintre.

Elle se nourrit de son environnement direct, la nature aux abords de Noyers, sa famille, recueil de modèles ; elle puise aussi son exigence technique dans l'histoire de l'art. Elle admire les portraits d'Illia Répine ou de Valentin Sérov ; la touche de Rembrandt ou de Michael Sweerts.

33 artistes l'accompagneront. Artistes peintres, sculpteurs sur verre, artiste numérique ainsi qu'un petit cabinet de curiosité artistique.

Le salon d'hiver qui se tiendra à la salle des fêtes de Rosières, ouvrira ses portes pour les scolaires chaque matin. Le public quant à lui, sera accueilli gracieusement **du 16 au 24 mars 2024 tous les jours de 14h30 à 19h.**

Le comité des fêtes / Salon d'hiver :
● salondhiver10@gmail.com



LES ARTISTES

Véronique DESPINOIS
Invité d'honneur

- Véronique BOUCLEY
- Jacques CHEREAU
- Dolores COLIN
- Jean-Pierre COTTE
- Cyrille DEMOUGEOT
- Christiane DUBOIS
- Anne-Marie ECK
- Lisette FIORINI
- Michel GROUSSAUD

- Jocelyne HERMANN SALLEY
- François JESSIONESSE
- Marie-Béatrice JOURD'HEUIL
- Véronique KRITLY
- Hervé LEFEVRE
- Flavie LEH
- Victor LOISELET
- Danielle MANGEON
- Christina MANZONI
- Patrice MARCHAND
- Hubert MATHIEU
- Arnaud MONTENON

- Mylène MORI
- Morgane PARMENTIER (Nonoss)
- Frédérique PECHEUX
- Philippe RICHIER
- Christian RICORDEAU
- Marie-Christine ROUSSEL
- Sophie SAUVANAUD
- Laurence SZKUDLARCK
- Florian SEBELON
- Faustine TRIEBE
- Danièle TRUCHY

DU 16 AU 24 MARS - SALLE DES FÊTES DE ROSIÈRES

ÉCOLE DE MUSIQUE

LISE GUERIN, LAURÉATE 2023

Chaque année, le Conseil départemental de l'Aube tient à récompenser les résultats et encourager les jeunes musiciens présélectionnés par leurs écoles de musique ou conservatoire d'origine. Pour l'école de musique de Rosières près Troyes, c'est **Lise GUERIN qui a été désignée lauréate du Prix aux Jeunes Musiciens pour l'année 2023.**

Lise a intégré notre école de musique en septembre 2016, à l'âge de 7 ans, où elle a étudié la formation musicale et la Flûte traversière, elle entame actuellement sa dixième année de cours.



Lors des examens d'instruments, en fin d'année scolaire, elle a obtenu une 1^{ère} mention à l'unanimité en niveau BREVET.

Après avoir complété sa formation en classes d'orchestre, elle a rejoint l'harmonie de Rosières en 2019, où elle assume actuellement le rôle de première flûte. Par ailleurs, elle a brillamment interprété un duo avec son père lors du concert de novembre 2022.

Nous souhaitons que Lise soit un exemple pour nos jeunes musiciens actuellement en formation, leur prouvant ainsi qu'avec rigueur, ténacité et courage, la musique peut être source de joie et de satisfaction.

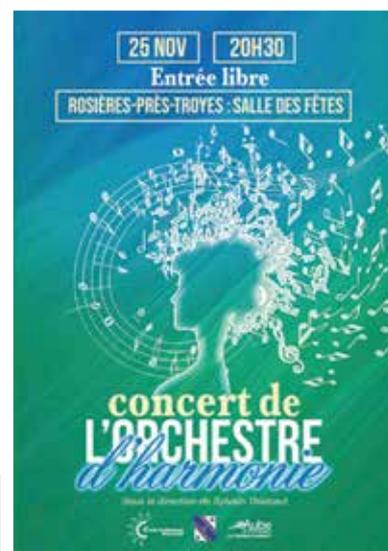
CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'Orchestre d'Harmonie de Rosières a enchanté le public lors de son traditionnel concert de Sainte Cécile, dirigé par Sylvain THIEBAUT. Le programme varié a captivé un public fidèle, toujours aussi nombreux.

La soirée a été marquée par la présence exceptionnelle d'un grand ensemble de trompettes, réunissant des élèves de différentes écoles de musique du département de l'aube sous la direction de Nicolas KOLUDZKI.

Le point culminant de la soirée a été la collaboration avec la magnifique voix de Carole MINA SANCHEZ pour une émouvante interprétation de «YOU RAISE ME UP». L'Harmonie est revenue sur scène pour conclure la soirée sous les applaudissements chaleureux d'un public conquis.

Ne manquez pas le prochain rendez-vous de l'Harmonie le 1^{er} juin 2024 à 20h30 à la salle des fêtes de Rosières.



LES VŒUX DU PRÉSIDENT

DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2023 se termine dans de bonnes conditions. Les manifestations patriotiques organisées par la municipalité ont rassemblé de nombreux adhérents et habitants de la commune. L'assemblée générale a été très suivie et les manifestations festives ont permis aux participants de passer de bons moments d'amitié et de convivialité. Toutes ces manifestations seront reconduites en 2024,

galette des Rois, assemblée générale suivi d'un repas, repas de l'amitié et choucroute.

A toutes et à tous, je présente tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, bonheur et la joie de retrouver ces moments d'amitié qui nous rassemblent et qui nous redonnent le moral.

Bonne et heureuse année 2024 !

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

Assemblée générale : La jeunesse caillotine s'investit aux côtés des anciens combattants.

Samedi 11 mars, lors de l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) Maurice Boulez, président, accueillait Arnaud Raymond, maire de la commune, Roland Fournier, président UNC de Saint-André et membre du conseil départemental d'administration UNC de l'Aube, Roland Veaulin, président d'honneur et de nombreux anciens combattants.

Au 1^{er} janvier, la section comptait 39 adhérents (22 AFN, 1UNC, 9 veuves et 7 sympathisants). Au cours de l'année, André Poupier, adhérent, Mmes Collot et Willem, épouses d'anciens combattants ont été conduits à leur dernière demeure. Une minute de silence a été observée en leur mémoire. C'est avec plaisir que le président accueillait trois nouveaux adhérents : Marie-Thérèse Moulin, veuve, Claude Haution et Patrick Poinsonot, sympathisants. **Bienvenue dans la section.**

Maurice Boulez n'oubliait pas de saluer l'importance des jeunes lors des manifestations patriotiques : les écoliers et leurs enseignants pour chanter la Marseillaise et les jeunes (ados et Cailloteen's) de la commune pour la quête des Bleuets et la lecture des messages.

Dans son rapport d'activités, Monique Fort, secrétaire, insistait sur la bonne participation des habitants aux manifestations patriotiques, ainsi que celle des adhérents lors des repas. Par contre, Roger Gosselin, vice-président revenait sur le voyage prévu et qui a du être annulé... pas assez de participants et rappelait que depuis 2018, la section est passée de 53 à 39 membres.

Quant au bilan financier, Claude Gosselin, trésorière, insistait sur le déficit annuel du budget de l'association dû au fait que si les dépenses sont toujours les mêmes, les recettes



ne suivent pas, à part la subvention de la mairie. **Merci à Monsieur le maire et au conseil municipal.**

Prenant alors la parole, Roland Fournier rappelait que son parcours de vie a été marqué et perturbé par les atrocités vécues et rappelées aujourd'hui par les images de la guerre en Ukraine. Il mettait à l'honneur l'importance de la communication et les valeurs d'engagement tous ceux qui ont œuvré et donné leur vie pour la France. Il louait l'engagement de la jeunesse caillotine à côté des anciens combattants.

Après avoir renouvelé son soutien moral et financier à la section et remercié tous les anciens combattants pour leurs actions menées tout au long de l'année pour faire perdurer le devoir de mémoire et les valeurs d'engagement, Arnaud Raymond ajoutait que la jeunesse s'associait à leur cheminement : **ils sont les relais de votre démarche.**

Entre Anciens combattants et la jeunesse caillotine... les liens se resserrent et vont se développer grâce à de beaux projets intergénérationnels pour continuer à honorer et à fédérer tout en innovant le rituel de l'acte commémoratif...

Tel est l'enjeu principal du devoir de mémoire.

• UNE GALETTE 2023 TRÈS ATTENDUE

C'est vrai qu'elle était bien attendue, cette galette... après ces trois années de covid...

Et, c'est avec plaisir que notre président Maurice Boulez accueillait tous les participants heureux de se retrouver et de partager ces moments d'amitié.

A toutes les personnes présentes et à leur famille il présentait, au nom de la section les meilleurs vœux de santé, de bonheur...

Au tout dernier moment notre président d'honneur Roland Veaulin et son épouse ne purent être des nôtres : Tous nos meilleurs vœux les accompagnent.

Une amicale pensée et tous nos vœux aussi pour tous les absents, malades, hospitalisés, en maison de retraite... nous ne les oublions pas, concluait notre président tout en souhaitant à tous de passer une bonne soirée...

Et, après l'assiette de charcuterie et le fromage, tous firent honneur à la délicieuse et traditionnelle « galette »...

Couronnés, comme il se doit, Rois et Reines d'un jour posèrent pour l'inévitable photo souvenir... Il ne restait plus qu'à trinquer à la santé de tous en général et de nos majestés en particulier.

La bonne humeur, l'amitié et la joie des retrouvailles régnèrent tout au long de la soirée.

C'est avec regret que, tard dans la soirée, on se séparait, en se donnant rendez-vous pour **la prochaine assemblée générale.**



HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

« Plus de 61 ans après la fin du conflit, l'héritage de la guerre d'Algérie est marqué des souffrances qu'elle a créées comme des passions qu'elle suscite. Il reste des blessures et des cicatrices difficilement refermées. L'année du 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre en Algérie a permis des avancées dans l'apaisement des mémoires blessées et partagées. Comme l'a rappelé le Président de la République, c'est un chemin que nous devons parcourir, et pour cela il nous faut regarder l'histoire en face et servir la vérité, sans rien effacer, sans rien oublier. C'est à cette condition que nous pourrions léguer à nos enfants une mémoire qui ne soit pas la réplique des souffrances d'hier et d'aujourd'hui. »

Tel était le message de Patricia Morallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire ; message lu par Michel Oudin, 1^{er} maire adjoint représentant la municipalité lors de la cérémonie en hommage aux Morts pour la France en Afrique du Nord célébrée ce mardi 5 décembre sous la pluie le froid et le vent.

« Face aux nouvelles menaces apparues dans le monde, restons unis, faisons preuve de force morale, mobilisons-nous, préparons la résilience en protégeant les acquis de notre démocratie et ses valeurs. Préservons l'avenir de notre pays et de nos enfants. » Ainsi s'exprimait le Général de corps aérien Hervé Longuet, Président national de l'UNC dans son message lu par Maurice Boulez, Président des anciens combattants de Rosières, entouré des membres du bureau avec à leur tête Joël Camps, porte-drapeau remplaçant Jean Lamorlette indisponible pour raison de santé.

S'il n'y avait pas beaucoup de participants, rien n'a manqué au protocole de cet hommage qui s'est terminé par la Marseillaise chantée, avec beaucoup d'émotion par l'assistance, parmi laquelle on notait, outre les personnes suscitées, le capitaine Pascal Hurni, chef de la police municipale et un nouvel adhérent à la section.

Un vin d'honneur offert par la municipalité a réuni les personnes présentes et a permis à Maurice Boulez de les remercier chaleureusement.

Non, les anciens combattants d'AFN ne baissent pas les bras et continuent de perpétuer leur valeur et leur attachement à la France.

• REPAS DE L'AMITIÉ

Après son succès remporté l'an dernier, la section des anciens combattants avait décidé de remettre au programme 2023 « le repas de l'amitié »... C'est ainsi que mercredi 18 septembre, 52 personnes se retrouvaient au Pavé des Halles pour cette sympathique rencontre.

Une fois tous les convives bien installés autour des tables, Maurice Boulez président remerciait toutes les personnes présentes et, en particulier Michel Oudin, 1^{er} maire-adjoint et son épouse, ainsi que Roland Fournier, président de la section de Saint-André, accompagné de son épouse et de membres du bureau.

Il réservait un accueil tout particulier à Roland Veaulin, président d'honneur, qui malgré ses problèmes de santé avait tenu à être parmi nous. Un grand merci Roland ainsi qu'à Michèle ton épouse et à Florence.

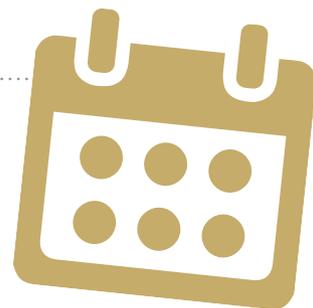
Un service impeccable, des buffets d'entrées de fromage et de desserts de qualité, un suprême

de pintade sauce girolles bien fondant... c'était la fête des papilles. Et si l'on ajoute, la chaleureuse et sympathique ambiance qui régna tout au long de cette journée, le plaisir évident des invités de se retrouver... le « Repas de l'Amitié » a tenu toutes ses promesses.

Il va, dorénavant, faire partie des incontournables manifestation de la section.

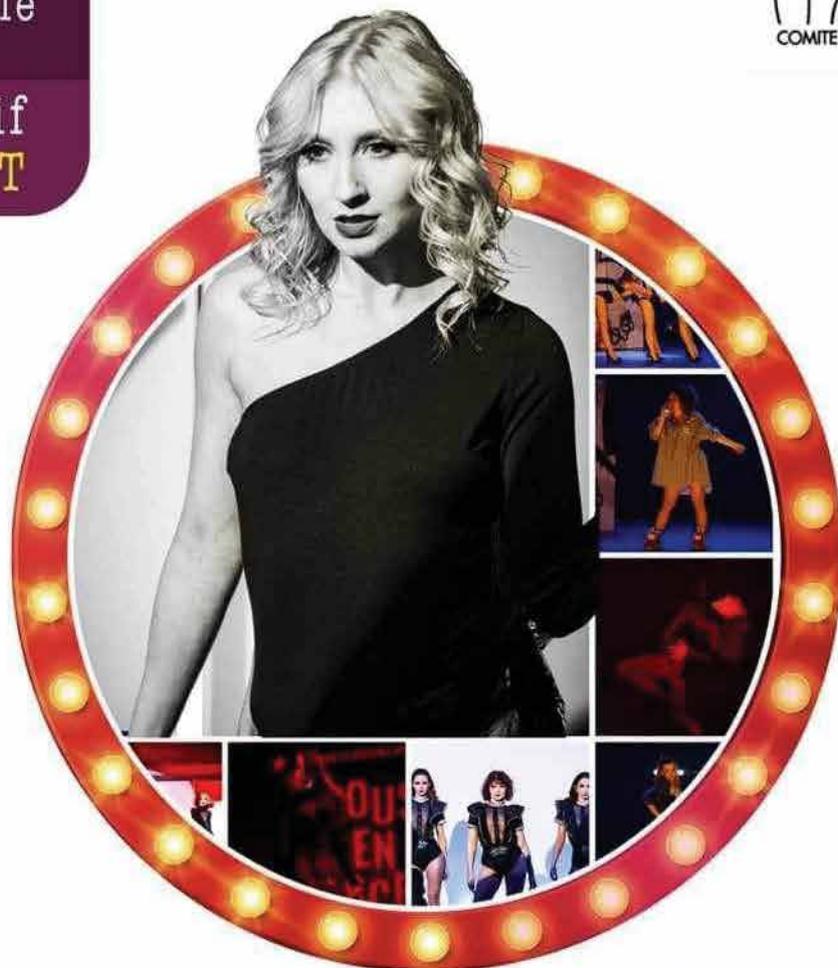


AGENDA DES MANIFESTATIONS



- **28 janvier** : la galette des aînés organisée par la commune.
- **17 février** : soirée cabaret moderne organisé par le comité des fêtes.
- **17 février** : carnaval des écoles organisé par l'école et parent'housiasme.
- **10 mars** : repas des aînés de la commune organisé par la commune.
- **16 mars** : vide grenier péri culture organisé par parent'housiasme.
- **16 au 24 mars** : salon d'hiver organisé par le comité des fêtes.
- **7 avril** : chasse aux œufs organisée par parent'housiasme.
- **26 avril** : concert de l'OAJ (orchestre aubois des jeunes).
- **8 mai** : commémoration 1939/1945.
- **18 mai** : soirée dansante organisée par le comité des fêtes.
- **25 mai** : concert des voix caillotines organisé par le comité des fêtes.
- **1^{er} juin** : concert de l'harmonie de Rosières.
- **13 juillet** : soirée dansante et feu d'artifice avec de nombreuses animations organisée par le comité des fêtes et la commune.

Repas
+
Spectacle
+
Apéritif
OFFERT



Cabaret moderne

— *Figure des femmes* —

55€

17 février 2024

lieu : Salle des fêtes de **ROSIÈRES**

à partir de 20h

• INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES



MAIRIE

Tel : **03.25.82.48.00**

E-mail : mairie@rosieres10.fr

Site internet : www.commune-rosieres10.fr

[Heures d'ouverture au public](#) : les

lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 8h

à 12h et de 13h30 à 17h30. les

mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Suivez-nous sur Facebook :

Mairie de Rosières



Police secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Garde médicale et Samu : **15**

Numéro d'urgence réservé aux télé-

phones portables : **112**

POLICE MUNICIPALE

Tél : **03.25.71.79.40**

Tél patrouille : **06.75.21.42.06**

De lundi au vendredi de 8h00 à 20h00



TRÉSORERIE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes

agglomération

143 avenue Pierre Brossolette

10000 TROYES

Tel : **03.25.73.87.71**

Mail : t010036@dgfip.finances.gouv.fr

[Horaires d'ouverture](#)

du lundi au vendredi de 8h30 à 13h



GROUPE SCOLAIRE

Place Charles de Gaulle

Ecole élémentaire : **03.25.75.01.05**

Ecole maternelle : **03.25.49.58.19**

ACCUEIL DE LOISIRS

Place Charles de Gaulle

Maternelle : **03.25.41.29.34**

Elémentaire : **03.25.41.29.35**

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : **03.25.49.22.11**

AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique

Tel : **03.25.82.00.65**

Fax : **03.25.72.93.78**

CULTE

Chapelle de Rosières

10 chemin Sainte Scholastique

Pairie et presbytère de Saint André les vergers

Tel : **03.25.79.31.40**



CIMETIÈRE

INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre

Tel : **03.25.49.69.25**

[Horaires d'ouverture](#) :

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre : de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30

Contact pour actes administratifs : **03.25.45.27.39**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CRÉMATORIUM

Tel : **03.25.75.39.57**



DÉCHETTERIE

3 rue des Prés Saint Jean

Saint Julien les villas

Tel : **03.25.49.65.89**

Fermée tous les mardis

[Heures d'ouverture](#) :

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à

19h00 - Samedi de 9h00 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h30.

Hiver : Du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h30 - Samedi de 9h00 à 17h30

Dimanche de 10h00 à 12h30

ORDURES MÉNAGÈRES

● Collecte des ordures ménagères :

- Secteur Nord et secteur gendarmerie : tous les vendredis matin
- Secteur Sud : tous les mardis matin

● Collecte des emballages recyclables

- Secteurs Nord / Gendarmerie / Sud : tous les mercredis matin

● Collecte des déchets verts (entre mars et novembre)

- Secteur Nord et secteur Sud : tous les jeudis matin
- Secteur Gendarmerie : tous les vendredis matin

Pensez à sortir vos bacs/sacs la veille.



SERVICE DES EAUX SDDEA

Tel : **03.25.79.00.00**

ENEDIS (Electricité)

Dépannage :

09.72.67.50.10

GRDF (Gaz)

Dépannage :

08.00.47.33.33



MÉDECINS

● Dr Angélique GALINET

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.42.95.92**

● Dr Maximilien GRAFTIEAUX

Cabinet : 1 rue du Chêne
Prise de RDV : **Doctolib.fr**

● Dr Carole MINA SANCHEZ

Cabinet : 7 bis rue du Chêne
Tel : **03.25.72.14.30**

GYNÉCOLOGUE OBSTÉTRICIEN ÉCHOGRAPHIES

● Dr Nicolas BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **03.25.73.65.80**

KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de
Saint-Pouange

● M. Ioan Cristian NACU

Tel : **03.25.75.50.12 -
06.65.22.35.50**

● M. Adrian ORBAN

Tel : **03.25.75.50.12 -
06.50.30.77.01**

Cabinet : 41 rue Joséphine
Baker

Tel : **03.25.49.14.17**

- M. Pawel GALKOWSKI
- Mme Christine LAUMAIN
- M. Jean-Claude BALLIGAND
- M. Tomasz HAMALA
- M. Kamil KOSELA

INFIRMIERS

- Mme Lucie JERGER
- M. Romain BIENVENU

15 bis route de Saint
Pouange
Tel : **03.25.45.97.60**

● Mme Cindy CARREY

Cabinet : 35/39 rue
Joséphine Baker
Tel : **03.25.45.97.60**

● Mme Vanessa ERASSOFF

● Mme Pascale JACOB
Cabinet : 16 rue Pierre Curie
Tel : **03.25.71.89.54**

● Mme Marie-Christine HUBERT

Cabinet : 1 rue du Chêne
Uniquement sur RDV au
cabinet et à domicile
Tel : **06.08.05.15.11**

DENTISTE

● Mme Thi Lien GROLIER

Cabinet : 3 rue de la Liberté
Tel : **03.25.46.47.70**

SAGE-FEMME

● Mme Catherine BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.64.84.63.16**

SOPHROLOGUE MASSAGE MIEUX-ÊTRE

● Mme Leslie PARIS

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.89.27.61.71**
Mail : contact@ankhka.com

GRAPHOTHÉRAPEUTE - ART-THÉRAPEUTE

● Mme Céline MERCIER

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.61.59.52.72**

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

● Mme Florence NUYTEN

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **06.43.21.75.32**

ORTHOPTISTE

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Fiona MONNIOT

Tel : **07.80.96.19.07**

● Mme Manon DUCHARME

Tel : **07.80.96.19.07**

OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Marie GROSJEAN

Tel : **06.04.50.21.66**

● M. Benjamin GUERRY

Tel : **06.86.42.34.36**

Cabinet : 15 bis route de
Saint-Pouange

● Mme Aude GONDÉ

Tel : **07.88.04.05.10**

PÉDICURES - PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● M. Romain GUÉRARD

Tel : **06.50.41.63.03**

PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Bénédicte BECARD

Tel : **06.68.85.10.17**

● Mme Justine DESPORTEAUX

Tel : **07.56.85.84.14**

HYPNOTHÉRAPEUTES

● Mme Justine DESPORTEAUX

Cabinet : 1 rue du Chêne
Tel : **07.56.85.84.14**

● Mme Natacha VAIRELLES

Cabinet : 10 place A. Daudet
Tel : **06.08.32.07.58**

PSYCHOMOTRICIENNE

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Sandrine BOUQUET

Tel : **06.12.26.28.38**

● Mme Emma BRANDAO

Tel : **06.99.23.06.18**

ORTHOPHONISTE

Cabinet : 1 rue du Chêne

● Mme Alice PAYEN

Tel : **07.63.41.58.36**

PHARMACIE

Pharmacie des Lombards
9 avenue des Lombards
Tel : **03.25.82.35.08**

PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières
Horaires : 9h00 à 11h00
Sur RDV : **09.62.63.75.48**
Dates :
29 janvier, 26 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai,
24 juin, 29 juillet

RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme CHUTRY
Permanence un jeudi sur 2.
Mairie de Saint-André-les-Vergers
Sur RDV : **03.25.79.08.45**

PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de
secteur Pôle des
solidarités du
Département :
Mme BANZET
Lieu : Mairie de Rosières
de 13h30 à 17h30
Permanences sur rendez-
vous : **03.25.46.44.71**
Dates :
Dates inconnues au moment de l'édition de ce
numéro du *Caillotin*.



Suivez l'Actualité de la commune sur les Réseaux Sociaux!



Rejoignez-nous
ici!

Découvrez notre page Facebook
en flashant ce QR Code

ou

simplement en recherchant

“Commune de Rosières près Troyes”
dans la barre de recherche Facebook



www.commune-rosieres10.fr